

TRAITS DE SPIRITUALITÉ DE LA NOUVELLE RÈGLE DE L'OFS

La spiritualité franciscaine est une **SPIRITUALITÉ DE L'AMOUR**. Tout part de Dieu et retourne à Dieu.

En 20 minutes on ne peut pas tout dire. Il nous faut donc choisir et exposer brièvement quelques aspects seulement de cette spiritualité de l'amour, parmi lesquels la :

- SPIRITUALITÉ TRINITAIRE
- SPIRITUALITÉ DE CONFORMATION À JÉSUS
- SPIRITUALITÉ DE PENITENCE (DE CONVERSION PERMANENTE)
- SPIRITUALITÉ DE COMMUNION (ECCLÉSIALE, EUCHARISTIQUE, FRATERNELLE)
- SPIRITUALITÉ MISSIONNAIRE
- SPIRITUALITÉ CONTEMPLATIVE
- SPIRITUALITÉ MARIALE

La Règle de l'Ordre Franciscain Séculier a été authentifiée par l'Eglise. Par cette approbation, l'Eglise l'a faite sienne : **la Règle appartient à l'Eglise ; elle est res Ecclesiae**, et par son autorité, l'Eglise propose ces paroles (évangéliques) qui sont **esprit et vie**.¹

Notre Règle est **esprit et vie**. « Elle est un véritable **trésor** déposé entre vos mains, en accord avec **l'esprit du Concile Vatican II** et correspondant à **ce que l'Eglise attend de vous** (par trois fois, le 22 novembre 2002, le Pape Jean-Paul II nous l'a dit : "*l'Église attend de vous...*"). Aimez, étudiez, vivez votre Règle, parce que **les valeurs qu'elle contient sont éminemment évangéliques** ». ²

Dans la Règle, il n'y a pas de prescriptions particulières, mais comme l'enseignent nos Constitutions Générales qui sont un complément essentiel de la Règle : "**La spiritualité du franciscain séculier est un projet de vie centré sur la personne du Christ, et le cheminement à sa suite (la sequela), plutôt qu'un programme détaillé à mettre en pratique**" (CG 9.1).

Nous sommes appelés à "*écouter ce que l'Esprit dit à l'Église*" (Ap 2) et à faire ce que l'Église attend de l'OFS, dans la liberté des fils de Dieu, attentifs à la présence de l'Esprit Saint **dans les signes des temps** (cf. art.3).

Voilà pourquoi célébrer le 40^{ème} anniversaire du **don** de la Règle est un acte de foi, d'espérance, d'amour, un acte qui "**regarde l'avenir : Duc in altum !**" (parole du Pape Jean-Paul II à l'OFS le même 22 novembre 2002).

Quelles sont les sources de notre Règle ?

Les notes de bas de page de notre Règle renvoient continuellement à l'Évangile³, à saint Paul, aux écrits de saint François, à la parole des Papes à l'OFS⁴, au Concile Vatican II : Lumen Gentium, Gaudium et Spes, le Décret sur l'Apostolat des Laïcs, etc. Ces notes ne sont pas accessoires, elles nous disent combien notre Règle est une synthèse admirable de ce que l'Esprit dit à l'Église aujourd'hui. Oui, notre Règle est esprit et vie. La dénomination 'nouvelle Règle' est juste : la Règle est nouvelle, comme un fruit nouveau du Concile qui est *une nouvelle Pentecôte pour une nouvelle*

¹ P. Felice Cangelosi OFMCap. : La Profession dans l'OFS: don et engagement

² Pape Jean-Paul II à l'OFS les 27 09 1982 et 22 11 2002

³ Le mot *Évangile*, ou *Parole*, ou *Écriture* est utilisé 14x dans la Règle

⁴ Pape Pie XII dans le discours appelé "mémorable" le 1^{er} juillet 1956, Pape Paul VI le 19 mai 1971

*évangélisation*⁵. C'est une merveille de découvrir comment, presque mot pour mot, la Règle est née du Concile.

Le temps manque pour considérer, par exemple, combien la grande vision du Concile sur l'Église est présente dans la Règle : de la contemplation du **mystère de Dieu**, et en lui et à partir de lui, de la contemplation du **mystère de l'Église** Épouse du Christ, Corps du Christ, Peuple de Dieu, à l'**Église communion** qui est par nature une **Église en mission**⁶. Ou encore pour considérer les articles 10 à 19 de la Règle en référence à la **Doctrin Sociale de l'Église**.

La **dimension charismatique** de notre Règle apparaît dès le premier article :

- nous avons été **choisis** par Dieu, Trinité Sainte, Père, Fils, Esprit Saint dans son insondable mystère d'amour. Ce n'est pas nous qui avons choisi en premier, nous avons répondu à l'appel de Dieu pour être ses proches collaborateurs. La Règle est imprégnée de cette "**primauté de la grâce**":

- nous avons été "**suscités par l'Esprit Saint dans l'Église, appelés** (par le Père : "Nul ne vient à Moi si le Père ne l'attire" Jn 14-17) **à la suite du Christ, sur les traces de saint François** et **en communion vitale réciproque**, pour rendre présent le **charisme de saint François dans la vie et dans la mission de l'Église** (art.1), et ainsi, **poussés par l'Esprit, atteindre la perfection de la charité dans notre état séculier**". Cela se réalise dans une réponse d'amour à l'amour premier de Dieu, c'est-à-dire par la "**profession à vivre l'Évangile à la manière de saint François, avec l'aide de cette Règle confirmée par l'Église**" (art.2).

Si nous nous appliquons à **étudier, à aimer, à vivre la Règle**, nous atteindrons *la perfection de la charité*, la sainteté⁷, à laquelle l'Esprit Saint nous pousse : "*à l'image du Saint qui vous a appelés, devenez saints vous aussi dans toute votre conduite*" (IP 1,15).

Le chemin proposé est le chemin de la vie chrétienne, ce chemin est proposé à tout chrétien, mais nous voulons le suivre avec l'intensité et la radicalité de saint François. Nous nous y sommes engagés par la Profession, en réponse à l'amour premier de Dieu.

La **simplicité** est une des caractéristiques de notre nouvelle Règle, elle se conjugue avec une profonde théologie et spiritualité. C'est la **simplicité de l'Évangile**.

SPIRITUALITÉ TRINITAIRE

La prière trinitaire de saint François enveloppe entièrement notre Règle :

- elle commence dans le Prologue par l'exhortation de saint François à tous les fidèles, avec une forte confession de **foi en Dieu Un et Trine, Père, Fils et Esprit Saint** : "*Oh ! comme il est glorieux, saint et grand d'avoir un tel Père dans les cieux (...) d'avoir un tel frère et un tel fils : notre Seigneur Jésus Christ*",

- et elle s'achève par la bénédiction de saint François, à la fin de son Testament, et l'affirmation de cette bénédiction de Dieu **pour les pénitents que nous sommes**. La foi de François nous assure que : "*quiconque observera ces choses, qu'il soit au ciel rempli de la bénédiction du Père très-haut, et sur la terre qu'il soit rempli de la bénédiction de son Fils bien-aimé avec le très saint Esprit Paraclet...*"

Toute la Règle est imprégnée de cette vie trinitaire concrète vécue par saint François. Quand François parle de Dieu il l'invoque et l'honore toujours comme le "*Seigneur Dieu tout puissant dans*

⁵ "*Nous pourrions dire que la nouvelle évangélisation a commencé précisément avec le Concile, que le bienheureux Jean XXIII voyait comme une nouvelle Pentecôte*" Discours du Pape Benoît XVI aux Evêques participant au Congrès organisé par la Congrégation pour les Evêques le 20 septembre 2012

⁶ Le Pape Jean-Paul II dans *Christifideles Laici* le développe par exemple aux § 8, 18, 32

⁷ Pape Jean-Paul II à l'OFS 22 11 2002

sa Trinité et dans son Unité, Père, Fils et Saint-Esprit, créateur de toutes choses.” (Rnb 21, 2)⁸. Citons par exemple l’article 4 de la Règle : “Le **Christ**, don de l’amour du **Père**, est le chemin vers lui ; il est la vérité dans laquelle nous introduit l’**Esprit Saint**”.

Non n’avons hélas pas le temps de développer le réalisme de cette spiritualité trinitaire vécue par saint François, et ce qu’elle signifie concrètement comme appel au don total de soi.

SPIRITUALITÉ DE CONFORMATION À JÉSUS

Saint François ne s’est pas limité à vivre quelques aspects de la vie **du Christ**. Il a cherché à connaître, à suivre et à **vivre le Christ total, dans sa plénitude**, le suivant en chaque aspect de sa vie, se conformant à Lui par grâce, au point d’être considéré un *alter Christus*.

François était un véritable amoureux de Jésus, désirant “*par-dessus tout avoir l’Esprit du Seigneur et sa sainte opération*” (2Reg 10, 8). L’expérience de l’Alverne où il reçut les stigmates montre à quel degré d’intimité il était arrivé dans sa relation avec Jésus pauvre et crucifié. Il pouvait réellement dire avec saint Paul : “*Pour moi vivre c’est le Christ*” (Phi 1,21). S’il se dépouille de tout et choisit la pauvreté, le motif de tout cela est Jésus et seulement Jésus. Jésus est son tout : et cela lui suffit !⁹ C’est là notre spiritualité.

Saint Paul VI définit ainsi l’authentique essence de la spiritualité franciscaine (22 juin 1967) :

« **L’essence de la spiritualité franciscaine c’est ... le Christ. Le Christ est le point focal** de cette spiritualité. Nous pourrions dire **seulement le Christ** ».

C’est là le **coeur de notre de notre Règle**.

SPIRITUALITÉ PENITENTIELLE, DE CONVERSION PERMANENTE

“*Frères et soeurs de la pénitence ... qu’ils conforment leur manière de penser et d’agir à celle du Christ*¹⁰ par ce travail d’absolue et parfaite transformation intérieure, que l’Évangile désigne du nom de “conversion”” (art.7) François nous invite aujourd’hui - en ce moment, maintenant - sur le **chemin de la conversion**. “*Si quelqu’un veut me suivre, qu’il renonce à lui-même*” dit Jésus. Renoncer à concevoir et à organiser sa vie entièrement centrée sur soi, se renier soi-même, est le chemin de la **conformation à Jésus**, à travers un engagement **cohérent de vie** et une conversion permanente à **Jésus**. “*Ne gardez pour vous rien de vous, afin que vous recevie tout entier Celui qui se donne à vous tout entier*”¹¹. Et cela **jusqu’à être “transformé” en Lui**, afin que Jésus vive en nous et que nous puissions dire avec saint Paul et saint François au terme de la route : “*je vis, mais ce n’est plus moi, c’est le Christ qui vit en moi. Ma vie aujourd’hui dans la condition humaine, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m’a aimé et qui s’est livré pour moi*” (Ga 2, 20). Et comment répondre à cet amour, sinon en embrassant Jésus crucifié ?

Le **Prologue** de la Règle nous révèle cette spiritualité concrète de saint François, la spiritualité concrète des pénitents, de ceux qui sont en permanent et radical état de conversion : à partir du moment où tu t’oublies et où tu te perds en notre Seigneur Jésus Christ vrai Dieu et vrai homme, tu deviens mère, tu deviens frère, tu deviens fils du Père, tu deviens époux, épouse, tu entres dans une vie de profonde intimité avec Dieu.

C’est la clé de lecture pour lire l’ensemble de la Règle... **A partir de cette clé** nous percevons les autres éléments comme **des œuvres ou des fruits de la pénitence** : être artisans de paix, etc.

⁸ Dans le texte de notre Règle, il y a 16x le nom **Père**, 32x **Fils** ou Jésus ou Christ, 7x **Esprit Saint**, et parce que fils du même Père, 17x **frères** (soeurs) ou fraternel

⁹ Pape Benoît XVI, le 17 juin 2007

¹⁰ Phi 2,5, avoir l’Esprit du Seigneur

¹¹ Lettre à tout l’Ordre 27-28

La Règle nous pousse à effectuer ce chemin : “*avoir l’Esprit du Seigneur*” “*sans rien en propre*”, à suivre le Christ pauvre et crucifié, lui rendant témoignage même au milieu des difficultés et des persécutions, vivant dans sa parfaite **obéissance à la volonté du Père** qui veut que tous nous soyons sauvés (Règle 4, 5, 6, 7, 8, **10**, 11; CG 9, 10, 11, 12). C’est l’aspect le plus significatif de la spiritualité pénitentielle de la Règle : une conversion permanente, un total retournement intérieur, mettant pleinement notre confiance dans l’action de l’Esprit Saint, et l’aide du sacrement de la Réconciliation qui est un vrai chemin de sanctification, signe privilégié de la miséricorde du Père et source de grâce (art.7).

La Règle que nous avons professée indique un chemin exigeant, elle est une réponse à l’amour crucifié de Jésus. Nous ne pouvons pas nous contenter d’adhérer seulement intellectuellement au contenu de la Règle, nous devons passer concrètement à sa réalisation. **De l’Evangile**, c’est à dire de Jésus, **à la vie, et de la vie à l’Evangile**. En cela se joue l’authenticité de notre vocation et de notre engagement.

SPIRITUALITÉ DE COMMUNION (ECCLÉSIALE, EUCHARISTIQUE, FRATERNELLE)

La Règle est profondément ecclésiale, pénétrée par une forte spiritualité de communion, dans le sillon de l’**ecclésiologie de communion** redécouverte par le Concile Vatican II, et présentée par le Pape Jean-Paul II dans la Lettre Apostolique *Novo Millennio Ineunte* (art. 43).

L’article 6 exprime la spiritualité de communion à partir de la Profession qui est une fructification du Baptême et nous unit plus profondément à l’**Eglise** épouse du Christ et peuple de Dieu, et à sa mission évangélisatrice, en pleine communion avec le Pape, les évêques et les prêtres, *dans un dialogue ouvert et confiant de féconde créativité apostolique*”.

La communion et l’union avec Jésus en est le chemin : “*Demeurez en moi et moi en vous*” (Jn15, 5), avec Jésus **vivant et agissant** dans le **concret des frères** (art.5) surtout des plus petits (art.13), dans la Parole de Dieu, dans l’Eglise Corps du Christ, dans les actions liturgiques, et de manière particulière **dans la communion eucharistique**. La spiritualité eucharistique signifie que suis incorporé au Christ : je vis de lui, en lui, et avec lui, mais non seulement avec Lui, mais avec les frères, parce que si nous recevons le même pain, nous devenons une même chose, une fraternité puisque le *Christ est le Premier né d’une multitude de frères*. (Rm 8,19)

L’Ordre séculier s’articule en Fraternité et est, par excellence et par définition, un Ordre de frères et de soeurs. La spiritualité de communion est soulignée du premier article “*en communion vitale réciproque*” au dernier article de la Règle “*En signe concret de communion et de coresponsabilité*”. La Fraternité est appelée à devenir une “*école*” de communion (art.24), pour apprendre à vivre la spiritualité de communion et en témoigner **dans le monde** (art. 13).

SPIRITUALITÉ MISSIONNAIRE

Pour cela, Dieu a inspiré à François d’accepter de former une **triple famille** qui comprenne **tous les membres du peuple de Dieu, des hommes, des femmes, des laïcs, des religieux, des prêtres**, afin que des personnes, se conformant pleinement au Christ *dans chaque état de vie*, puissent Le porter tout entier **au monde entier**, pour **réparer l’Eglise** en toutes ses parties. Le premier article de la Règle en est une confirmation.

Notre vocation-mission de disciples de saint François est identique : ensemble, porter le Christ au monde jusqu’en ses recoins les plus cachés grâce à notre sécularité.

Les articles du Chapitre II de la Règle (art. 4 – art 19) sont précisément caractéristiques, ils indiquent comment vivre poussés par la dynamique de l’Evangile, pour devenir Evangile. Au début, l’article 4 indique **le lien à Jésus**, inspirateur et centre de notre vie avec Dieu et avec les hommes, lui la Parole

de vie. A la fin, l'article 19 montre la finalité de la vie sur la terre, vécue en Jésus, le Fils : **la mission pour le monde** (la paix, l'unité) et la vie éternelle ("la rencontre définitive avec le Père"). Être fils et fille du Père dans le Fils, et frères et soeurs en Jésus, dans l'amour de l'Eglise, **pour la gloire de Dieu et le salut du monde**.

D'où découle notre mission au service de l'Eglise et du monde ? De l' "être" : *"La fidélité à leur charisme, franciscain et séculier, et le témoignage d'une fraternité sincère et ouverte sont leur principal service à l'Église, qui est communauté d'amour. Que les franciscains séculiers soient reconnus en elle pour leur 'être' duquel découle leur mission."* (CG. art. 100.3).

SPIRITUALITÉ CONTEMPLATIVE

La Règle (art.8) nous exhorte de manière impérative à *faire de la prière et de la contemplation l'âme de notre être et de notre agir*, jusqu'à nous donner comme modèle Jésus lui-même : *comme Jésus qui a été le véritable adorateur du Père...* "La contemplation du mystère de la présence du Père dans notre propre cœur, dans la nature et dans l'histoire des hommes où se réalise son plan de salut nous rend prompts à collaborer au dessein d'amour du Père" (CG. art. 12.3). Ce n'est pas peu ! ... et pourtant la **dimension contemplative** est souvent sous-estimée.

"Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?" (1Co 3, 16). La contemplation est une véritable union avec Dieu qui attend seulement l'inconditionnelle disponibilité de sa créature qu'Il aime de manière indicible : c'est la **rencontre de l'Amour Incréé avec l'amour créé**.

SPIRITUALITÉ MARIALE

Nous voulons conclure avec Marie. Elle, la Mère de Dieu, la Vierge faite Eglise, fille du Père, mère du Fils, épouse de l'Esprit Saint¹², Protectrice et Avocate de la Famille franciscaine, elle est le modèle parfait de l'écoute, de l'inconditionnelle foi, de l'ouverture à l'amour de Dieu, elle qui a enfanté l'Amour incréé !

L'article 9 nous exhorte à lui témoigner **notre ardent amour**, par l'imitation de son absolue disponibilité et par l'effusion d'une prière consciente et confiante.

Marie très sainte, douce Mère, accompagne-nous et prie pour nous !

Il y aurait encore tant de choses à dire...

Avant de finir, **rendons grâce à Dieu pour le don du Pape François**, le premier pape dans l'histoire à prendre le nom de François : il nous montre par son être et son agir, en paroles et en actes, ce qu'est la spiritualité franciscaine ! Cela aussi est un signe des temps¹³.

Pour approfondir la spiritualité de la Règle, nous pouvons relire : http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/2002/november/documents/hf_jp-ii_spe_20021122_francescani-secolari.html le discours du Pape Jean-Paul II le 22 novembre 2002.

Et rappelons-nous : la Règle est plus belle que les commentaires la concernant, aussi étudions-la elle-même.

¹² Antienne dans l'Office de la Passion du Seigneur

¹³ "(...) je me souviens de ce que j'ai dit en avril 1976 en introduisant le Congrès : *"Nous devons tant prier pour obtenir un François de notre temps. Peut-être pas un seul, mais de nombreux François. Nous vivons à une époque où le Concile Vatican II nous a révélé dans sa plénitude la dimension du Peuple de Dieu. Peut-être faut-il, en ces temps démocratiques, que François devienne notre profil à nous tous, le profil de toute l'Eglise (...)"*. (du Pape Jean-Paul II aux Fr "Bernardins" 11 02 2003 http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/2003/february/documents/hf_jp-ii_spe_20030211_fрати-bernardini.html)

Rome, 24 mars 2019
Michèle Altmeyer, OFS